

Des interventions sur tous les fronts

L'actualité des fouilles 2018



■ Début avril, le démarrage simultané de plusieurs projets de construction a entraîné une mobilisation permanente des archéologues des Site et Musée romains d'Avenches sur le terrain. Rapide tour d'horizon de ces différents chantiers pour lesquels une quinzaine de collaborateurs auxiliaires ont été appelés en renfort.



L'agglomération celtique se précise

Au sud-ouest de la colline d'Avenches, la parcelle où s'élevait encore récemment l'ancienne grange du Paon, utilisée en dernier lieu comme brocante (route de Lausanne 5-7), a fait l'objet de plusieurs mois de fouilles qui ont permis d'enrichir notre connaissance de l'occupation pré-romaine du site. Hormis deux sépultures d'époque romaine et quelques aménagements contemporains du bâtiment du 18^e siècle, l'intervention s'est en effet essentiellement concentrée sur des vestiges de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.

Le principal élément de cette période consiste en un ancien lit de ruisseau recoupé sur une douzaine de mètres. Le cours d'eau, dont le tracé a varié au fil du temps, a connu divers aménagements destinés à en renforcer les berges sous forme d'empierrements et d'éléments en bois relativement bien conservés, poteaux, piquets et planches. Bien qu'effectuée dans des conditions particulièrement difficiles (cet ancien chenal draine aujourd'hui encore les eaux souterraines des coteaux voisins), la fouille a livré un

Route de Lausanne 5-7. Dégagement d'une palissade constituée de branches tressées horizontalement sur une armature de piquets verticaux. Affaissé *in situ* sur la berge du chenal, cet aménagement pourrait être en relation avec la fréquentation du lieu par le bétail



Route de Lausanne 5-7. L'une des fibules en laiton du milieu du 1^{er} siècle avant notre ère repérées grâce à l'utilisation systématique et efficace d'un détecteur de métaux



Parking du Faubourg. Le plan très partiel des constructions aux parois en terre et bois sur fondations maçonnées pourra être confronté à celui des anomalies relevées sur cette parcelle en 2016 par prospection géophysique

assemblage tout à fait remarquable de mobilier tant céramique que métallique (nombreuses fibules et monnaies, récipient en bronze, etc.) ou encore faunique (crânes de boeuf et de cheval), ainsi que la partie supérieure d'un crâne humain isolé. Des empreintes ont en outre été laissées par des bovidés autour de cuvettes creusées dans le terrain et alimentées par une déviation du ruisseau. Elles indiquent que le lieu a servi occasionnellement de point d'eau pour le bétail.

Sur les autres chantiers, hormis quelques structures en fosses repérées dans le secteur déjà exploré en 2016 et 2017 du collège municipal de Sous-Ville, c'est au sud-est de la colline, cette fois-ci, que sont apparus de nouveaux témoins d'une occupation antérieure à la ville romaine. Les travaux pour la création d'un parking sur un terrain voisin du cimetière, qui n'avait jamais été fouillé jusqu'alors, ont permis de faire de nouvelles observations. Plusieurs grandes fosses et fossés riches en mobilier (céramique, faune) ont pu être mis en relation avec un premier habitat en architecture de terre et de bois. Datées vers 40-20 av. J.-C., ces constructions ont été supplantées dans le courant du siècle suivant par des habitations établies selon la même orientation en bordure d'une rue qui se dirigeait vers la zone sacrée du Lavoëx. Bien conservés, ces vestiges relèvent de plusieurs phases d'occupation et apportent un éclairage tout à fait inédit sur l'urbanisa-

tion à l'époque romaine de cette région mal connue du site.

Des fouilles en extension

Les investigations menées sur une parcelle où s'élevaient jusqu'en été 2017 les bâtiments de l'ancienne usine Aventica (place de la Gare) marquent le retour des fouilles extensives en ville romaine. Cette opération a mobilisé une dizaine d'archéologues auxiliaires durant sept mois. Elle a permis l'exploration, en périphérie des quartiers antiques et à une centaine de mètres du mur d'enceinte, d'une zone de près de 4000 m² située au nord d'une rue large d'environ sept mètres dans son état final.

Alors que la fouille vient à peine de s'achever, un premier bilan général fait état de trois ou quatre grandes phases d'occupation dont la plus ancienne ne semble pas antérieure au 1^{er} siècle de notre ère. Elle comprend essentiellement des bâtiments en terre et en bois associés à de nombreuses fosses ainsi que quelques puits et foyers. Le plan de cette première période laisse deviner une subdivision des surfaces en



Place de la Gare – Aventica. Captage d'eau constitué de deux tonneaux superposés implantés dans les sables formant le substrat naturel du secteur



Place de la Gare – Aventica. Les traces laissées par les premières constructions établies dans le secteur sont bien visibles dans le terrain. Leur plan les apparente à des entrepôts



Place de la Gare - Aventica. L'un des foyers contemporain des bâtiments maçonnés mis au jour

plusieurs parcelles qui sera au moins partiellement maintenue par la suite.

Suivent une ou deux phases de constructions en architecture mixte (parois légères sur fondations maçonnées). Certaines des pièces, aux sols de terre battue ou en béton de chaux, étaient ornées d'un revêtement mural peint de grande qualité. Les constructions maçonnées du dernier état correspondent à plusieurs corps de bâtiments dont la façade se développe côté rue sur près de 70 m. Des pièces chauffées par hypocauste et des locaux dotés de sols en béton mortier caractérisent les parties les mieux conservées de ces édifices. À l'arrière de ces derniers, des espaces ouverts étaient occupés par de nombreux puits associés à des constructions sur poteaux pouvant abriter des activités domestiques ou plus probablement artisanales.

Un sondage topographique à grande échelle

Les travaux nécessitant l'ouverture d'une tranchée longue de 550 m dans la chaussée sud de la route de contournement d'Avenches ont fait l'objet, depuis début avril, d'un suivi archéolo-

gique continu. Les observations faites au début des années 1960 lors de l'élargissement de l'ancienne route du Faubourg ont ainsi pu être précisées et complétées.

Près de l'intersection avec l'Avenue Jomini, d'imposantes maçonneries ont été exhumées de part et d'autre du « decumanus maximus », principale voie conduisant à la ville depuis l'ouest. Il s'agit d'une section du mur d'enclos du temple de la Grange des Dîmes, et, lui faisant face, des fondations massives d'un bâtiment à double galerie ou portique qui longeait la chaussée romaine sur près de 150 m.

Plus loin, entre la porte de l'Ouest et la zone des sanctuaires, les vestiges de constructions établies au sud de la voie romaine ont été relevés à plusieurs reprises. À la hauteur du chemin d'accès au cimetière, l'un de ces édifices

Route de contournement. Prélèvement par le laboratoire de conservation-restauration d'un segment de plus de 5 m d'une conduite en plomb parfaitement conservée à son emplacement d'origine





Route de contournement. À la hauteur du chemin du Selley, trois sépultures d'époque médiévale (vraisemblablement entre le 9^e et le 11^e siècle) se trouvaient au sommet de la chaussée romaine

comprenait une pièce ornée d'une magnifique mosaïque. Cette découverte, à 1,80 m de profondeur sous des aménagements plus tardifs, constitue l'un des points forts des activités menées cette année sur le terrain. Ce

Route de contournement. Nettoyage et consolidation de la mosaïque en vue de son prélèvement par le laboratoire de conservation-restauration

nouveau pavement présente un tapis central décoré de motifs végétaux et géométriques riches en couleur et d'une grande finesse d'exécution, qui associe de manière tout à fait originale, et à ce jour sans parallèle connu, de petites tesselles et des plaquettes en remploi de marbres colorés d'importation. Au centre de ce tapis de 1,55 m de côté, un médaillon circulaire met en évidence le motif principal du pavement: un récipent (canthare)

sur lequel deux oiseaux sont perchés. Prélevée au terme d'une impressionnante opération menée avec brio par le laboratoire de conservation-restauration, cette mosaïque s'impose d'ores et déjà comme une pièce unique au sein des collections du Musée.

Pierre Blanc, avec la collaboration de Hugo Amoroso, Denis Goldhorn, Olivier Heubi, Maëlle Lhemon, Aurélie Schenk, Sophie Bärtschi et Daniel Castella



La gestion des fouilles préventives à Avenches

Avenches tout comme ailleurs dans le canton, la pression immobilière en augmentation dicte le calendrier des fouilles préventives dans les secteurs de la ville antique situés en zones à bâtir. Depuis 2014, année de l'internalisation au canton des collaborateurs engagés jusque-là par la Fondation Pro Aventico, le rythme des projets s'est accéléré et les surfaces impactées se sont considérablement étendues. La Section Archéologie cantonale du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique, à laquelle est rattaché directement le secteur fouilles du SMRA, a dû trouver des solutions pour assurer les opérations d'archéologie préventive. Les moyens sont désormais très vite entièrement absorbés et ne suffisent pas à couvrir tous les chantiers, au vu des délais imposés par les maîtres d'ouvrage et l'échéance de leurs permis de construire. Ces derniers sont ainsi appelés à participer financièrement aux coûts, afin de

pouvoir engager du personnel auxiliaire en renfort, à qui l'on puisse confier le travail de terrain. Même si la part ainsi refacturée aux constructeurs est loin d'absorber l'ensemble des coûts archéologiques, qui va de l'exhumation des vestiges, leur compréhension, leur prélèvement et leur étude jusqu'au conditionnement et à la stabilisation des objets en vue de leur conservation, elle est source de longues négociations et de conflits virulents.

Nous en voulons pour preuve le recours déposé à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal par la société qui prévoit de construire trois immeubles d'habitation et deux bâtiments de service avec hôtel, logements, services, commerce et garage souterrain dans le quartier de Milavy. La recourante conteste auprès du tribunal la décision du Département des finances et des relations extérieures lui demandant d'assumer des frais de fouilles préventives, en vertu du principe de causalité. Ledit principe

implique que celui dont le projet va conduire à la destruction des vestiges archéologiques enfouis doive en supporter une partie des coûts avec l'aide de l'État. Peut-être convient-il de rappeler en effet que l'héritage archéologique est un bien commun inaliénable et que les archéologues travaillent pour la collectivité. Et que les fouilles préventives, mieux nommées autrefois fouilles de sauvetage, constituent bien une destruction irrémédiable, même si elles sont réalisées par des scientifiques qui en documentent soigneusement tous les fragments mobiliers ou immobiliers, avec les méthodes propres au domaine.

Nicole Pousaz, archéologue cantonale

Fouilleurs à l'oeuvre sur le chantier de la place de la Gare - Aventica en 2018

